

BETTERAVES SUCRIÈRES :

Lente installation des maladies foliaires
Faible activité des pégomyies et des noctuelles défoliatrices
Présence de charançons » *Lixus Juncii* »

• **MAIS** : Vol de pyrale continu.

BETTERAVES SUCRIÈRES

74 parcelles sont observées cette semaine.

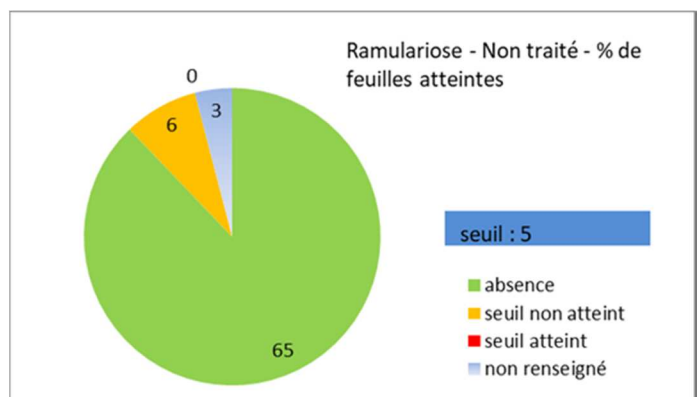
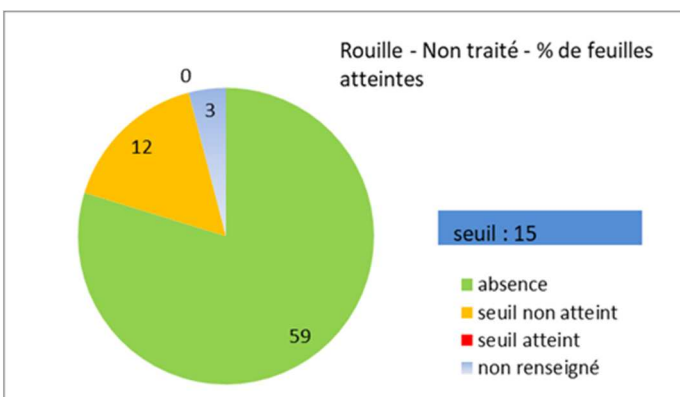
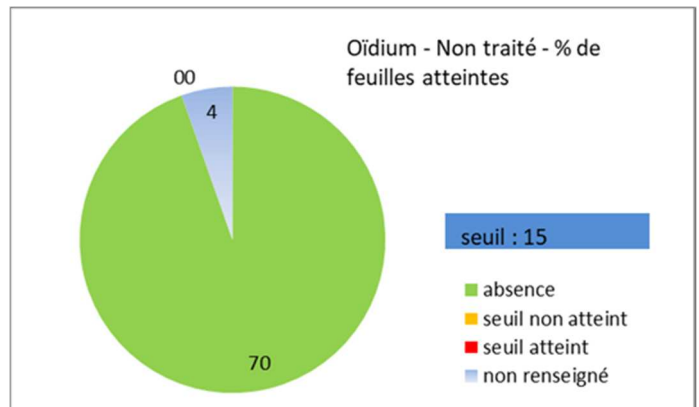
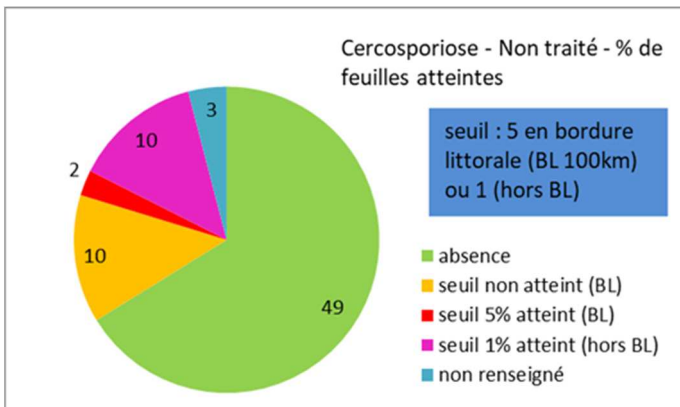
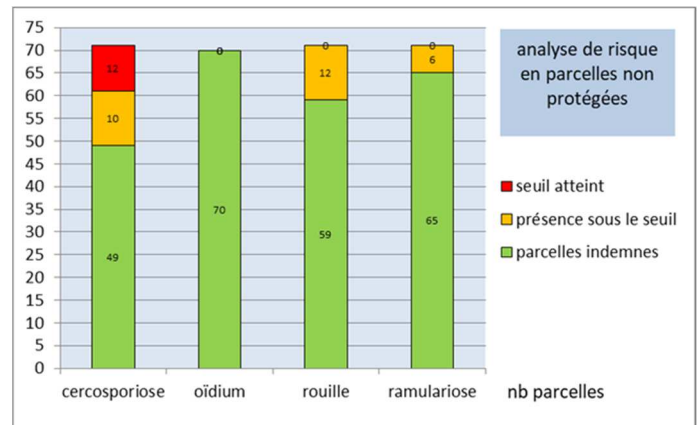
Maladies foliaires :

Les conditions climatiques actuelles, nuits fraîches, ne sont pas favorables à une installation rapide des maladies foliaires. La cercosporiose est pour le moment la maladie dominante, présente dans 29% des parcelles.

Le seuil de nuisibilité est atteint pour 2 parcelles en bordure littorale et pour 10 parcelles dans les autres secteurs. Rappelons que le seuil est de 5% pour la bordure littorale et de 1% pour les autres secteurs (voir graphique ci-dessous)

La rouille est présente dans 12 parcelles et la ramulariose dans 6 parcelles.

Absence d'oïdium.



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.
Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

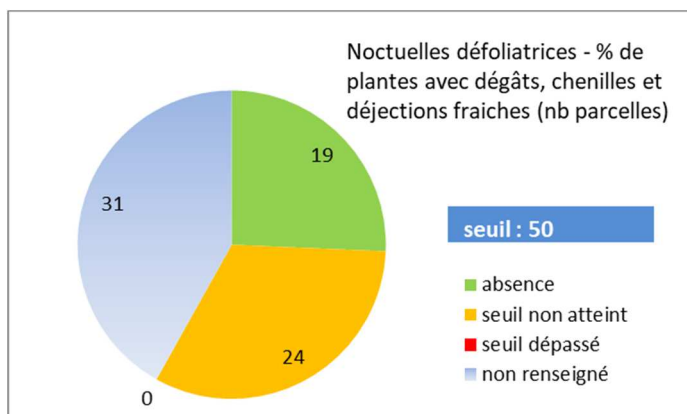
Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2
Début de la protection avant la mi-août			
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

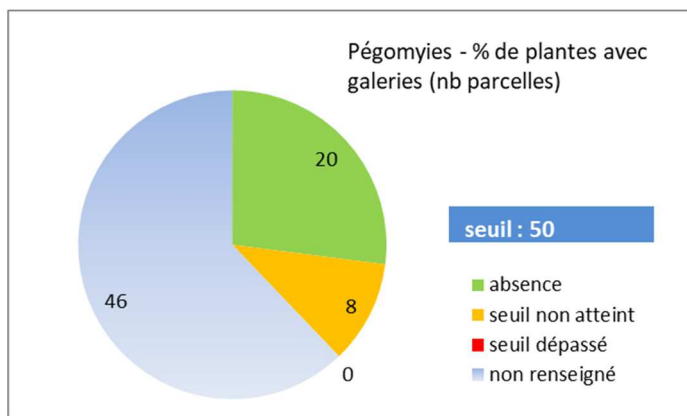
Noctuelles défoliatrices

Les chenilles de noctuelles défoliatrices sont observées dans 24 parcelles, aucune d'elles n'atteint le **seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou de déjections.**



Pégomyies :

L'activité des larves de pégomyies (asticots) est toujours en diminution par rapport aux semaines précédentes. Elles sont présentes dans 8 parcelles de la région, bien en dessous du **seuil indicatif de risque de 50 % de betteraves avec galeries et asticot vivant.**



Jaunisse virale ?

Ne pas confondre la jaunisse virale et des jaunissements de bout de feuilles qui correspondent à des piqûres de punaises. L'insecte pique la nervure principale à la face inférieure de la feuille, il s'ensuit un jaunissement au-dessus de la piqûre. Les symptômes se limitent bien souvent en bordure de parcelles et l'incidence sur la culture est modérée.



Piqûre de punaise (Photo ITB)

Charançons » Lixus Juncii »

La présence du charançon Lixus est signalée dans 2 parcelles du département de l'Aisne.

Le charançon Lixus est un parasite émergent observé pour la deuxième année dans le Sud de la région.

Cet insecte pond sur les pétioles de betteraves (piqûre noir), la larve se développe dans la racine creusant de galeries.



MAIS

22 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 8 à 20 feuilles.

Suivi du vol de la pyrale :

Les conditions climatiques restent très défavorables au vol de la pyrale. Celui-ci se poursuit timidement, avec des captures dans les trois départements picards.

Dans le réseau, 20 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

⇒ 14 pièges sont indemnes de capture.

⇒ 5 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales.

⇒ 1 piège a capturé 13 papillons, dans le département de l'Oise.

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible dans l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

Commune	Code Postal	Nombre d'adultes pyrales piégées		
		Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
MOLINCHART	02000			3
VERNEUIL-SUR-SERRE	02000		0	5
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	0	2	0
BLERANCOURT	02300	1	1	9
CONNIGIS	02330	0	2	
CHARTEVES	02400	1	0	0
MONDREPUIS	02500		1	0
AUBENTON	02500	2		0
WARGNIES-LE-GRAND	59144	0	0	0
STEENWERCK*	59181		0	
BEAUBAIS	60000	1	0	0
SAINT-LEGER-EN-BRAY	60155	0	0	0
ABANCOURT	60220		0	0
CATHEUX	60360	0	0	
PUISEUX-LE-HAUBERGER	60540			0
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY	60650		0	0
FRESNOY-LE-LUAT	60800	1	0	13
BAINCTHUN	62360		0	0
FLORINGHEM	62550	0		0
AMIENS	80000		2	
AUBVILLERS**	80110	5	8	
AUBVILLERS*	80110	3	3	
RUE*	80120	0		
ONEUX	80135	0	0	3
NAOURS*	80260	1	1	
CAULIERES	80290	0	0	0
CAVILLON	80310		2	
COTTENCHY**	80440	0	0	0
BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	80500	0		1
CANAPLES*	80670	9	2	

(* : Participation du réseau de piégeage de la société FMC ; ** piège lumineux.)

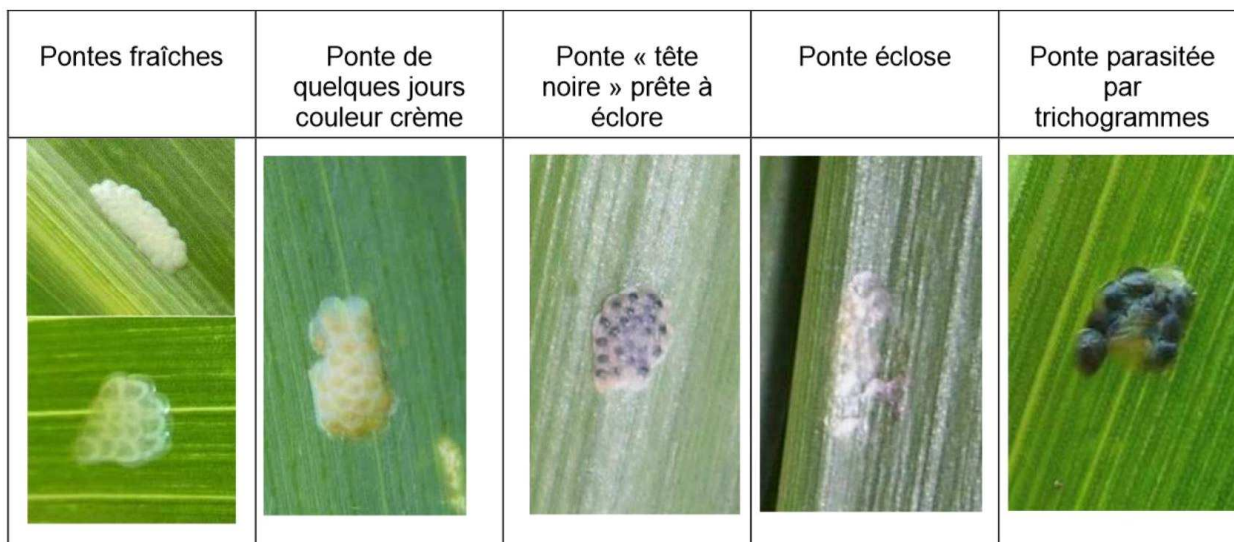
Suivi des pontes :

La première ponte de pyrale a été observée la semaine dernière à Couvron-et-Aumencourt (Aisne). **Cette semaine aucune nouvelle ponte n'a été observée dans le réseau.** Le seuil indicatif de risque n'est donc pas atteint.

Commune	Code Postal	Fréquence des Pontes
COTTENCHY	80440	0%
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	0%
BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	80500	0%
BEAUVAIS	60000	0%
SAINT-LEGER-EN-BRAY	60155	0%

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. Chaque ponte regroupe une vingtaine d'œufs, constituant une ooplaque de 5 à 10 mm.



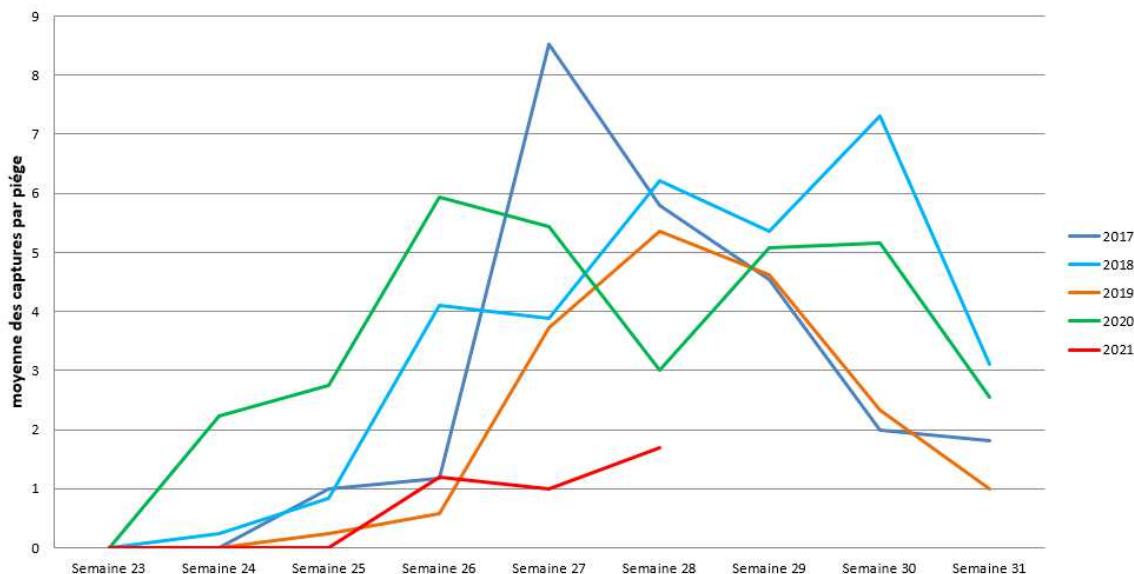
Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse de risque :

Le vol de pyrale présente une progression beaucoup plus lente que les années précédentes du fait des conditions climatiques défavorables. Le graphique montre un retard de trois semaines par rapport à l'an dernier ainsi qu'une intensité des captures plus faible.

Nombre moyen de capture papillons de pyrale par piège sur les Hauts-de-France



Lorsque les premières captures de pyrale sont enregistrées dans votre secteur, il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

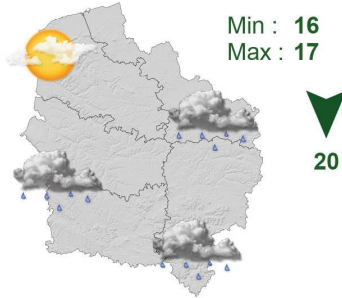
- ⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte avec les trichogrammes ;
- ⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteur d'une ponte.

Dans les secteurs où les premières captures de pyrale sont constatées, l'utilisation des **trichogrammes** peut être mise en place comme méthode alternative de biocontrôle. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs. Le sachet doit être positionné dans la culture, dès qu'un début de vol est constaté, afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol). Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

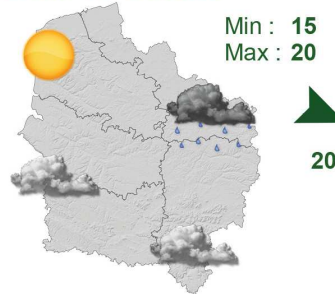
Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2021**, dans les BSV Grandes Cultures n°16 du 1^{er} juin 2021.

METEOROLOGIE

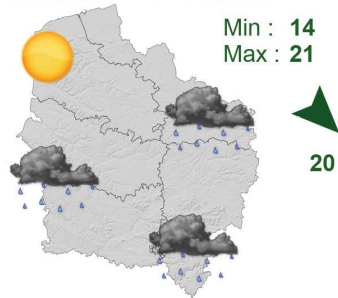
Mercredi 14 Juillet



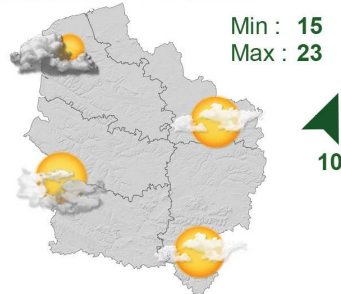
Jeudi 15 Juillet



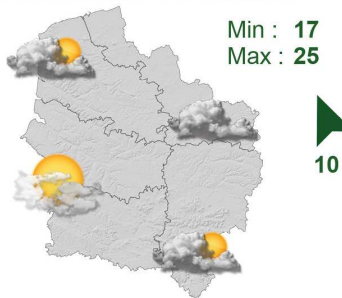
Vendredi 16 Juillet



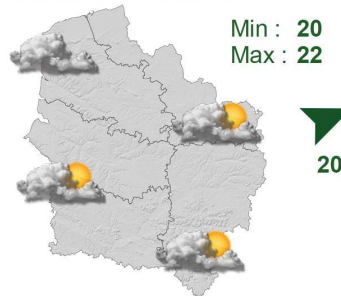
Samedi 17 Juillet



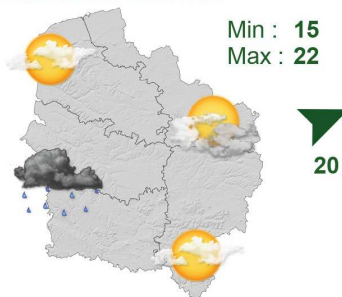
Dimanche 18 Juillet



Lundi 19 Juillet



Mardi 20 Juillet



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur**

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ille de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Sully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carre, INRA, Institut de Genecch, IREQ de Fillecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 90, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Morlains, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEURO, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratei, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

